|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 36ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXEMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME AU SAO TOME ET PRINCIPE**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 27 Janvier 2021***

 ***14h 30 - 18 h 00***

**Madame la Présidente**,

Le Togo salue les progrès accomplis par São Tomé et Principe dans la mise en œuvre des recommandations acceptées par le pays lors de son passage au deuxième cycle de l’EPU.

Nous saluons les avancées obtenues par le pays dans le domaine de la gouvernance politique depuis 2018, notamment le renforcement de la démocratie et du multipartisme et les dispositions législatives relatives à la gratuité de l’enregistrement des naissances.

Le Togo encourage São Tomé et Principe à poursuivre ses efforts et lui recommande ce qui suit :

* Ratifier la Convention relative à la lutte contre la discrimination dans le domaine de l’enseignement ;
* Prendre des mesures efficaces pour mieux lutter contre le travail des enfants, les violences en tout genre faites aux enfants et aux femmes, y compris le mariage précoce.

Le Togo souhaite enfin beaucoup de succès à São Tomé et Principe pour cet examen.

**Je vous remercie !**

**OK, pour lecture,**

**20-01-21**